

FORMATION A DISTANCE

VIEILLISSEMENT & TRISOMIE 21

Cette formation vise à répondre aux besoins spécifiques de la prise en charge des personnes vieillissantes porteuses de trisomie 21.

Le parcours en 10 modules (7 heures) donne accès aux interventions de la formation « Vieillesse et Trisomie 21 » du 8 octobre 2020.

Cette formation est pilotée par le Docteur Anne-Sophie REBILLAT, gériatre, et l'équipe de la consultation Vieillesse de l'Institut Jérôme Lejeune (gériatres, neuropsychologue, orthophoniste) et avec la participation de Madame Catherine OLLIVET, présidente de l'association France Alzheimer 93, et de Madame Chantal REMOVILLE, psychomotricienne à la maison Daelia.

METHODE

Formation en non présentiel (à distance et asynchrone) afin de laisser la liberté au professionnel de santé de la suivre quand il est disponible, où qu'il soit, pendant 2 mois.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne sur le site de l'institut Jérôme Lejeune.

TARIFS

- . 200€ par personne
- . Groupe: 160€ / personne (4 p. ou +)
- . Jeunes professionnels libéraux (- de 3 ans d'installation) et étudiants (sur justificatif) : 130€

Devis et conventions sur demande

Contact :

formations@institutlejeune.org

EVALUATION

Quizz à la fin de chaque module

OBJECTIFS

1 Développer les connaissances et les compétences multiples permettant aux professionnels de répondre aux besoins spécifiques des personnes vieillissantes porteuses de trisomie 21.

PUBLIC VISÉ

2 Professionnels de la santé ou du handicap

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

3 Parcours de 10 modules avec pour chaque sujet :

- L'intervention (vidéo) avec apports théoriques et présentation de cas cliniques et échanges avec les participants.
- Le support de l'intervention
- 2 questions sur des points clés du module

PROGRAMME FORMATION A DISTANCE

Vieillesse et Trisomie 21

Module 1	Introduction <i>Dr Anne-Sophie REBILLAT, gériatre, Institut Jérôme Lejeune</i>
Module 2	Suivi médical spécifique du patient porteur de trisomie 21 <i>Dr Anne-Sophie REBILLAT, gériatre, Institut Jérôme Lejeune</i>
Module 3	Relation entre trisomie 21 et maladie d'Alzheimer <i>Dr Anne-Sophie REBILLAT, gériatre, Institut Jérôme Lejeune</i>
Module 4	Prise en charge du patient porteur de trisomie 21 et atteint de la maladie d'Alzheimer <i>Dr Anne HIANCE-DELAHAYE, gériatre, Institut Jérôme Lejeune</i>
Module 5	Une approche innovante : la maison Daelia <i>Mme Chantal REMOVILLE, psychomotricienne, maison Daelia</i>
Module 6	Accompagnement du patient atteint de la maladie d'Alzheimer et de sa famille <i>Mme Catherine OLLIVET, présidente de France Alzheimer 93</i>
Module 7	Troubles de la déglutition et du langage <i>Mme Thérèse BALMITGERE, orthophoniste, Institut Jérôme Lejeune</i>
Module 8	Evaluation cognitive <i>Mme Silvia SACCO, neuropsychologue, Institut Jérôme Lejeune</i>
Module 9	Informations sur l'orientation et la protection juridique <i>Dr Anne-Sophie REBILLAT, gériatre, Institut Jérôme Lejeune</i>
Module 10	Conseils pratiques, échanges avec les participants